

Formation droit et Internet à l'école



Daniela Brun – formatrice académique
daniela.brun@ac-versailles.fr

Sommaire

- Droit d'auteur et droit à l'image
- Les licences Creative Commons
- Les données personnelles

la propriété intellectuelle

- **droit moral** - incessible et perpétuel :
(divulgation, paternité, intégrité, retrait, dignité)
- **droit patrimonial** - cessible et temporel :

le droit à l'image

- photographie
- captation sonore
- captation audiovisuelle, etc.

Autorisation nécessaire pour chaque usage

[Boîte à outils Éduscol](#)

Les droits d'auteur et d'image
peuvent se superposer :

[voir cette vidéo](#)

l'exception pédagogique

reproduire différents types d'œuvre protégées par le droit d'auteur (livres, œuvres musicales éditées, publications périodiques, œuvres des arts visuels) à des fins d'illustration

- **utilisation en classe**
- **publication sur l'Intranet (ENT, portail authentifié)**

l'extrait ne peut excéder 10% de la pagination de la publication.

Les licences libres



ATTRIBUTION : Toutes les licences Creative Commons obligent ceux qui utilisent vos oeuvres à vous créditer de la manière dont vous le demandez, sans pour autant suggérer que vous approuvez leur utilisation ou leur donner votre aval ou votre soutien.



PAS D'UTILISATION COMMERCIALE : Vous autorisez les autres à reproduire, à diffuser et (à moins que vous choisissiez 'Pas de Modification') à modifier votre œuvre, pour toute utilisation autre que commerciale, à moins qu'ils obtiennent votre autorisation au préalable.



PARTAGE DANS LES MEMES CONDITIONS: Vous autorisez les autres à reproduire, diffuser et modifier votre œuvre, à condition qu'ils publient toute adaptation de votre œuvre sous les mêmes conditions que votre oeuvre. Toute personne qui souhaiterait publier une adaptation sous d'autres conditions doit obtenir votre autorisation préalable.



PAS DE MODIFICATION: Vous autorisez la reproduction et la diffusion uniquement de l'original de votre oeuvre. Si quelqu'un veut la modifier, il doit obtenir votre autorisation préalable.

le domaine public

70 ans après le décès d'un auteur

par les interprètes : **50 ans** après
l'interprétation d'une œuvre

<https://www.data.gouv.fr/fr/reuses/calculateur-du-domaine-public/>

Les œuvres libérées de droits pour un usage scolaire :

accord conclu entre le MEN et les éditeurs

3 plateformes majeures :

[Les BRNE](#)

[Éduthèque](#)

[Etincel](#)

En classe, sur clé USB, dans l'ENT

Les données personnelles

Toute information relative à un particulier identifié ou identifiable, directement ou indirectement, grâce à un identifiant ou à un ou plusieurs éléments propres à son identité

Par exemple :



Source : Règlement général sur la protection des données (RGPD) du 27 avril 2016

Données personnelles

Activités avec les élèves :

- le jeu de plateau : <http://lareinemerlin.org/wp-content/uploads/2019/03/DataPerso.pdf>
- jeu vidéo (lycée) : <https://www.datak.ch/>
- escape game à [télécharger](#)

L'exception pédagogique

Une synthèse sur l'exception pédagogique :

<http://www.ressources91.ac-versailles.fr/wordpress/lexception-pedagogique/>

Sur Éduscol :

<http://eduscol.education.fr/internet-responsable/se-documenter-publier/visualiser-projeter-des-contenus/faire-jouer-lexception-pedagogique.html>

Propriété intellectuelle

Propriété intellectuelle : [un cahier pratique](#)

Le mot du juriste : [ESEN](#)